

L'an deux mil dix-neuf le vingt-cinq février à vingt heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 18 février 2019 se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

**Conseillers présents :** ROUSSEL Chantal, GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, FIGUEIREDO Analio, CANO Tony, ESCLATINE Lydia, SOUILLER Guy, TERRANOVA Philippe.

**Conseillers absents :** BIERI Nicolas.

**Secrétaire de séance :** Lydia ESCLATINE.

**Délibération n°2- Demande d'aides financières - DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'Etat) :**

Mme la maire rappelle que, dans le cadre du contrat ruralité signé par l'Agglomération Pays d'Issoire avec l'Etat, la commune peut prétendre à l'octroi d'une subvention du développement des territoires ruraux (DETR).

Conjointement à la demande présentée au Conseil Départemental dans le cadre du FIC, elle présente une demande concernant les phases 1 et 2 de réalisation des travaux d'aménagement de l'espace public et de rénovation des réseaux conformément au tableau présenté ci-dessous.

Opération	DS HT (€)	FIC	DETR (30%)	Autofinancement
Chemin du Penthier + préparation	8 208	2 134	2 462	3 612
Route d'Issoire (reprise de caniveaux)	1 617	420	485	711
Rue des sapins	2 372	617	711	1 043
<b>TOTAL PHASE 1 (2019)</b>	<b>12 197</b>		<b>3 659</b>	<b>5 366</b>
Impasse de la Tour	2 950	767	885	1 298
Place du Montant	5 692	1 480	1 708	2 504
Chemin de Chamaret (ADIT)	4 544	1 181	1 363	1 999
<b>TOTAL PHASE 2 (2020)</b>	<b>13 186</b>		<b>3 956</b>	<b>5 802</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 383</b>		<b>7 615</b>	<b>11 168</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- Approuve le plan de financement des travaux d'aménagement de l'espace public et de rénovation des réseaux.
- Autorise Mme la maire à solliciter les subventions au titre de la DETR pour les années 2019 et 2020 selon le tableau ci-dessus.
- Autorise Mme la maire à déposer la demande auprès de Mme la Préfète.
- Autorise Mme la maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Chantal ROUSSEL

